



Cahors, le 15/03/2018

Chère Consœur, cher Confrère, Mesdames, Messieurs,

Le PROGRAMME DE DÉPISTAGE de la RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE par RÉTINOGRAPHE NON MYDRIATIQUE (programme REDIA 46) organisé par le réseau DIAMIP en partenariat avec l'Assurance Maladie et le réseau ICARE 46 se tiendra :

Du 16/04/2018 au 30/09/2018
Secteur des consultations externes du service d'Ophtalmologie
Centre Hospitalier de Cahors - 335 rue Wilson - BP 50269
46005 CAHORS Cedex

►► Pour quels patients ?

Il est indiqué chez **les patients diabétiques n'ayant pas bénéficié d'un fond d'œil dans la dernière année et sans rétinopathie connue.**

►► Quelles sont les modalités pratiques de ce dépistage ?

Une orthoptiste réalise les rétino-photographies grâce à un Rétinographe numérique non mydriatique. Elle transmet les clichés par voie électronique et sécurisée à un ophtalmologiste pour interprétation. Un compte-rendu est adressé au médecin traitant et au patient. **Il n'y a pas de dilatation pupillaire préalable.**

►► Une prescription médicale est-elle nécessaire ? Des renseignements cliniques sont-ils à donner ?

Oui, le médecin doit prescrire selon l'intitulé suivant :

« Dépistage de la rétinopathie diabétique par rétinographie en couleur avec télétransmission à l'ophtalmologiste lecteur »

L'ordonnance doit être accompagnée de la **fiche de renseignements cliniques (taux d'HbA1c, ancienneté du diabète, existence ou non d'HTA)** utiles pour l'interprétation des clichés par l'ophtalmologiste en pièce jointe de ce courrier.

►► Qui fera le suivi ophtalmologique ultérieur ?

Le suivi ophtalmologique ultérieur sera effectué par l'ophtalmologiste « habituel » du patient ou celui que vous choisirez d'un commun accord.

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat du Réseau ICARE : 05 65 23 63 08.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous vous prions de recevoir, chère Consœur, cher Confrère, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Pour le Comité de pilotage de REDIA 46 :

Dr Jacques MARTINI,
Président du Réseau DIAMIP

Dr Patrice DEGLISE
Ophtalmologiste coordinateur du
programme au sein de DIAMIP

M. Vincent MAGINOT
Directeur CPAM du LOT

Dr Yves BOTREAU
Président du Réseau ICARE 46

Dr Olivier DARREYE
Médecin généraliste,
Elu URPS

Mme Christine PINON DESCLAUX
Orthoptiste,
Présidente URPS Orthoptiste LR-MP

Dr Marie Christine CHAUCHARD
Coordination de DIAMIP